

Dispensé de timbrage – GRENOBLE CTC

P R E S S E

D I S T R I B U É E P A R

LA POSTE

Déposé le 19 / 12 / 2007

EDITORIAL : « Non à la généralisation du Bac Pro 3 ans, empêchons tous ensemble le démantèlement des voies technologique et professionnelle »

Cher(e) collègue,

Depuis plus de deux mois, nous sommes confrontés aux propositions ministérielles concernant **la généralisation du Baccalauréat Professionnel en 3 ans et la suppression à l'échéance 2009, des BEP** dans la majorité des filières de formation des LP et SEP. Notre académie (voir page 2) ne sera pas épargnée !

Ces mesures ont été annoncées sans aucune concertation avec les organisations syndicales et nous en avons eu connaissance en interceptant les notes envoyés aux Recteurs le 5 octobre par la DGESCO et le 29 octobre par le MEN.

Pour utiliser de telles méthodes le ministre devait avoir quelques craintes et beaucoup de choses à cacher !

La logique comptable visant par une **réduction de l'offre de formation professionnelle initiale** à supprimer des moyens d'enseignement pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement de ne remplacer **qu'un départ à la retraite sur deux** pour les prochaines années, **semble avoir été la principale motivation de Xavier Darcos !**

La généralisation des Bac Pro 3 ans risque de n'apporter aucune amélioration au niveau de l'insertion professionnelle et elle va **écarter de nombreux élèves** issus de la classe de troisième d'une formation évolutive permettant une poursuite d'études. En conséquence, le Snuep-Fsu demande :

- **Le retrait de la note du 29 octobre qui prévoit la généralisation du BAC PRO 3 ans.**
- **Le maintien des BEP** comme tremplin vers les baccalauréats professionnels existants.
- **La reconnaissance du Lycée professionnel comme véritable lieu d'éducation et de formation** pour les diplômés professionnels du niveau V au niveau IV.

Hervé CROUZET (Secrétaire Académique)

(Suite de l'édito page 2)

*** Sommaire ***

Page 1 et 2 : Editorial : « Plan Darcos d'une soi-disant rénovation » de la voie professionnelle.

Page 3 à 6 : Campagne d'action initiée dans les établissements de l'académie :

« Non à la généralisation du Bac Pro 3 ans, empêchons tous ensemble le démantèlement des voies technologique et professionnelle ».

Page 7 et 8 : Com de Presse des syndicats FSU, Infos Fédérales et Sociétales (RESF).

Page 9, 10 et 11 : Promotions, Dates des CAPA, Stage ASH & Agenda du Bureau Académique.

Page 12 : Coordonnées – Permanences Définitives.

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 25-2007

Prix : 0,50 € (Abonnement 1,80 €)

D'AUTRES COULEURS POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL



Toute l'info sur <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

Vous pouvez nous écrire à snuepacadgrenoble@orange.fr

ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2

ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



-FSU Grenoble
N° 25-2007

Page 1

Comme nous vous l'annoncions en septembre, **XAVIER DARCOS** a engagé dans toutes les académies dont celle de Grenoble **son plan de soi-disant « rénovation de la filière pro »**

Pour avoir toutes les informations utiles sur ce dossier, consultez notre blog académique :

- <http://snuepsuacadgrenoble.blogspot.com/>



Suite de l'éditorial (de la page n°1) :

Concernant l'Académie de Grenoble, nous avons interrogé **Monsieur le Recteur et Mme Vieux-Marcaud** (Vice présidente aux lycées et à la formation initiale de la Région Rhône Alpes) lors des **CAEN du 16 novembre et du CTPA du 19 novembre**, sans obtenir de réponses très précises.

Monsieur B Lejeune (Secrétaire Général) nous avait néanmoins précisé que **les suppressions de sections et les diminutions de capacité d'accueil inscrites au PRDF 2008 :**

* **Fermetures :** Bac Pro (3) ; BEP (5) et CAP (1)

* **Diminutions des capacités d'accueil :**

BEP (17 sections concernées avec au total – 229 places) ;
Bac Pro (9 sections concernées avec au total – 81 places)

ne résultaient pas des réformes sur le Bac Pro 3ans et que les intentions du Rectorat de Grenoble étaient de travailler avec prudence de manière à limiter au minimum les cartes scolaires pour 2008 !

(Le SG avait annoncé au CTPA une fourchette entre 10 et 15 CS, nous ferons les comptes exacts quand tomberont les DHG)

A la date de ce même CTPA, **le nombre de BAC-PRO 3ans dans notre académie était de 8 (4 déjà expérimentés cette année + 4 inscrit au PRDF 2008)**. Il semble d'après nos informations que ces dernières semaines le rectorat en sollicitant les lycées pour ouvrir d'autres BAC-PRO 3ans soit arrivé à **un total pour la rentrée 2008 de 12 (+4)**. Ce nombre serait définitif (Il a été confirmé à la réunion « chefs d'établissement-Recteur du 3 décembre).

A ce nombre, il faudra bien entendu ajouter **les Bep 2ans et les Bac-Pro 2ans parallèlement fermés**.

Nous aurons de toute façon, **au prochain CTPA du 21 janvier 2008 (à l'ordre du jour : « avenant au PRDF 2008 »)** **la confirmation de l'ensemble des évolutions de structure inscrites définitivement au PRDF 2008 !**

Quoi qu'il en soit, **la prudence dans la mise en place des réformes pratiquée par le Rectorat de Grenoble (voir page 6 le résumé des décisions prises à ce jour)** qui est bien en dessous des pourcentages de transformation fixés par la note du 29/10 de Xavier Darcos, **ne doit pas nous faire baisser la garde**. La généralisation des Bac Pro 3 ans étant planifiée sur plusieurs années. **Si nous laissons le mouvement s'enclencher, il sera très difficile de revenir en arrière !**

De plus, les informations en provenance des autres académies montrant que d'autres Recteurs beaucoup moins prudents permettront au MEN si ce n'est d'atteindre au moins d'approcher ses objectifs. **Il est clair que Xavier Darcos n'a pas l'intention de sortir de sa double logique de diminution de l'offre de formations et de récupération de moyens (dixit F Fillon : « moins de services, moins de personnels, moins d'état ! »)**

C'est donc **cette année ou jamais que nous devons faire reculer le ministre, sinon les conséquences en termes de structures et de suppressions de postes seront irrémédiables**. Prenez des forces pendant les fêtes de fin d'année, car en janvier **nous aurons à préparer une forte mobilisation !**

Hervé CROUZET (Secrétaire Académique)

Toute l'info sur <http://snuepsuacadgrenoble.blogspot.com/>

Vous pouvez nous écrire à snuepadgrenoble@orange.fr

ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2

ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52





Campagne d'action initiée et à poursuivre dans l'académie

« Non à la généralisation du Bac Pro 3 ans, empêchons tous ensemble le démantèlement des voies technologique et professionnelle »

Rassembler, proposer et agir !

**Le SNUEP-FSU
en première ligne :**

Le projet du MEN pouvant faire disparaître tous les BEP orphelins, les LP ruraux, les spécialités à petits effectifs, il a entraîné une grande inquiétude et de vives protestations. Les PLP ainsi que l'ensemble des personnels se sont mobilisés dans plusieurs établissements. A terme, c'est l'ensemble de la voie professionnelle initiale publique qui est menacée.

L'avenir des élèves les plus en difficulté scolaire et sociale est sérieusement compromis. Les sortis sans qualification risquent d'augmenter !

Dans un tel contexte, notre réponse a été claire, ferme et unitaire. Dans plusieurs établissements de l'Académie sous l'impulsion des sections du SNUEP nous avons :

- **engagé des débats** dans les établissements *en utilisant l'heure d'information syndicale,*
- **informé** les parents par courrier,
- **contacté** les élus et tout particulièrement les élus régionaux,
- **mobilisé** les personnels dans l'unité la plus large (*pétitions, motion au CA, demande d'audience, LP gelé.....*)
- **diffusé** des communiqués de presse.

(Voir quelques exemples d'actions et de mobilisations pages 4 et 5)

Nécessité d'une mobilisation unitaire et massive de tous les syndicats du 2°degré :

Nous devons tout mettre en œuvre pour lutter contre cette réforme contraire à l'intérêt des élèves et du service public qui s'inscrit prioritairement dans une logique d'économie de moyens.

Enseignants des lycées (général, technologique, professionnel), nous sommes confrontés aux prémisses d'une réforme des seconds cycles qui risque de mettre à bas la diversité de l'offre de formations et les équilibres patiemment construits entre les trois voies au fil des années.

Cette réforme concerne aussi les enseignants des collèges. L'accueil en BEP des élèves de troisième permet souvent, malgré les difficultés réelles, une orientation positive en plaçant nombre des élèves en situation de réussite.

La suppression des sections de BEP ne peut qu'entraîner un accroissement des sorties sans qualification du système éducatif car de nombreux élèves ne pourront accéder à un Baccalauréat Professionnel en trois ans au lieu de quatre actuellement.

Cela d'autant que les exigences de ces bacs pro devraient être augmentées pour permettre, selon le ministre, une poursuite massive d'études en BTS et DUT.

La décision ministérielle est à relier à la volonté de réduire considérablement le nombre de personnels de l'éducation nationale et aux projets concernant les lycées généraux et technologiques (réduction du nombre de filières et d'options, regroupements,...) qui devraient être connus en janvier.

Nous sommes confrontés à une transformation très profonde du système éducatif qui si on la laisse passer, remettrait en cause la diversification des formations dans le second degré.

Seule une mobilisation massive est à même de l'enrayer !

Comment supporter qu'après la Poste, les tribunaux et les hôpitaux, le gouvernement ose fermer en particulier dans les zones rurales des sections qui offrent à des lycéens souvent défavorisés la possibilité d'obtenir un diplôme de niveau IV ou III ?

La seule réponse à ces projets iniques est la mobilisation des personnels, des parents et des élus que nous devons poursuivre et amplifier dès janvier 2008 avec le Snes, le Snep, le Snetap et tous les syndicats du 2° degré concernés !

Texte voté à l'unanimité par :
Le Bureau Académique du Snuép-Fsu
Grenoble (le 18/12/2007)





Rassembler, proposer et agir !



Annonay (07)

* Articles de presse : Dauphiné Libéré et Réveil du Vivarais du 14/12 *

ENSEIGNEMENT Quel avenir pour les filières professionnelles ?

Montgolfier, "lycée gelé"



Pour s'opposer à la fermeture de la section BEP bio-service et à la généralisation du bac pro en 3 ans, les professeurs du lycée professionnel Montgolfier ont mené hier une opération "lycée gelé".

Lycée Montgolfier à Annonay



"Non au bac pro en trois ans"

Page 6

Lycée professionnel Montgolfier

"Non au bac pro en trois ans"

Jeudi, la quasi-totalité des professeurs du lycée public a refusé d'assurer leurs cours pour montrer leur opposition au projet du ministre M. Darcos.

Jeudi à Annonay, il régnait un climat de fronde au lycée professionnel Montgolfier. Pratiquement tous les professeurs ont refusé d'assurer leurs cours pour organiser une opération lycée mort. Avec les élèves informés de la situation, ils ont écrit ce message qui résume bien la raison de leur colère : "Monsieur le ministre, c'est une erreur de généraliser le bac pro en trois ans. Aujourd'hui, le baccalauréat professionnel se prépare en quatre ans. Mais il faut savoir que 20 % des jeunes ont eu besoin d'une cinquième année pour l'atteindre. On voit mal comment ils s'en sortiront demain en trois ans !" La suppression de tous les BEP tertiaires, remplacés par des baccalauréats professionnels, est expérimentée depuis quelques années et devrait se généraliser d'ici 2009. Cette mesure aurait des conséquences directes pour le lycée de 314 élèves, déjà touché par la fermeture à la rentrée 2008 de la section BEP Bio-service. "La réforme qui vise à généraliser le bac professionnel en trois ans risque de bloquer l'accès

au diplôme pour un certain nombre d'élèves au parcours scolaire fragile. Le maintien du BEP est indispensable car tous les jeunes ne disposent pas de tous les acquis nécessaires pour accéder directement au niveau d'exigence du bac pro", estime Hervé Crouzet, un enseignant mécontent. Les offres d'enseignement devenant peu nombreuses et éloignées, la seule solution pour nombre d'élèves sera demain l'internat. "Quel avenir pour le service public?", interrogent les enseignants en colère.

Sur la mauvaise pente

Les mécontents dénoncent encore la manœuvre de Bercy et de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie pour réduire le temps de formation afin de faire des économies et tuer les petits lycées, pour laisser la culture générale à l'Education nationale et réserver les compétences professionnelles aux entrepreneurs, pour délivrer un certificat de compétence et fabriquer un seul produit alors qu'un diplôme donne



La journée lycée mort a été l'occasion de montrer son mécontentement de manière singulière.

une qualification davantage reconnue. Les professeurs en colère s'inquiètent aussi pour l'avenir de l'établissement et ont demandé un rendez-vous avec le rectorat. "BEP Carrières sanitaires et sociales, CAP Vente produits alimentaires, troisième DP6, bac pro Hygiène et environnement; toutes ces demandes d'ouverture de section ont été refusées ces dernières années. Et

on en ferme d'autres. Le lycée est engagé sur la mauvaise pente et risque de perdre rapidement des heures d'enseignement", s'inquiète Pascal Calpe, professeur de vente.

Le proviseur, Yvette Horelle, n'a pas souhaité commenter un mouvement qu'elle réprimait manifestement.

Y. R.

Toute l'info sur <http://snupefsuacadgrenoble.blogspot.com/>

Vous pouvez nous écrire à snupeacadgrenoble@orange.fr

ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2

ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



-FSU Grenoble
N° 25-2007

Page 4



Rassembler, proposer et agir !



LP du NIVOLET: LA RAVOIRE (73)

Une réunion intersyndicale à l'initiative du SNUEP, s'est tenue le mardi 11 décembre à 16 h 45 sur la question du BAC PRO 3 ans.

Les questions soulevées ont été les suivantes :

- 1 : Que deviendront les "petites" sections ayant un recrutement difficile ?
- 2 : Que deviendront les élèves ne pouvant pas intégrer un diplôme de niveau 4 ?
- 3 : Qu'elle sera la stratégie du lycée (dans le contexte « LDM labellisé ») concernant la redistribution du PRDF ?
- 4 : Quelles alternatives pour remplacer les BEP supprimés (sans casser les spécificités et les compétences propres à chaque métiers) ?
- 5 : Comment préserver le niveau des référentiels BAC PRO sans leur totale refonte et tirer vers le bas ?
- 6 : Les CAP intégrés au BAC PRO 3 ans (évaluation CCF) obtiendront au pire un CAP 1 ans sans les compétences minimum requises et pourront intégrer dans la souffrance

un BAC PRO : qu'en est-il de cette proposition pour le Rectorat de Grenoble ?

7 : Combien de postes PLP coutera cette généralisation des BAC PRO 3 ans ?

8 : Comment se positionner sur les choix que nous auront à faire (bac pro alternance ou formation initiale) et que deviendra t-il de notre service public et de notre statut de fonctionnaire ?

Jean Claude Vincensini (CP et Membre du BA)

Le compte rendu de cette réunion sera présenté lors de notre Bureau Académique du 18/12 à Grenoble.

Pour votre information, nous le mettrons en ligne sur notre blog :

- <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

LP ARGOUGES : Grenoble (38)

Une heure d'information syndicale à l'initiative du SNUEP, s'est tenue le mardi 11 décembre sur la question du BAC PRO 3 ans et sur les évolutions de sections de notre établissement.

Nous aurons **la création d'une demi-section de Bac Pro 3 ans à la rentrée 2008**. C'est tout ce qu'on sait, il n'a pas été annoncé officiellement de suppression de BEP. Je pense qu'ils vont profiter des vacances de Noel pour le faire. Nous avons 2 classes de BEP 2 ans (tertiaires), plus une structure particulière comprenant une classe de BEP 3 ans qui sera transformée en CAP tertiaire. On ne sait pas ce que deviendra l'autre classe de BEP en 1 an.

Enfin, c'est un peu le bazar mais je pense que c'est fait exprès !

Lan TRAN (Membre du BA)



Toute l'info sur <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>
Vous pouvez nous écrire à snuepacadgrenoble@orange.fr
ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2
ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



**-FSU Grenoble
N° 25-2007**

Page 5



Rassembler, proposer et agir !



Lettre aux élèves et aux parents d'élèves du lycée Professionnel Thomas Edison

Madame, Monsieur,

Dans une note diffusée uniquement à l'attention des Recteurs, en date du 29 octobre 2007, Xavier Darcos ordonne la généralisation du bac pro 3 ans.

Cela a pour conséquences :

- la suppression du BEP dans la quasi-totalité des filières tertiaires et industrielles.
- dès la rentrée 2008, le remplacement généralisé des secondes BEP par des secondes de baccalauréat professionnel en 3 ans.
- le niveau V maintenu au seul CAP à vocation à insertion professionnelle immédiate.

Malgré un bilan négatif (bilans des services du Ministère) du BAC PRO 3 expérimenté depuis 2000, le Ministère de l'Education Nationale veut le généraliser d'ici la rentrée 2009. Non pas pour rendre plus lisible l'ensemble de la voie professionnelle ou pour assurer une meilleure insertion de nos élèves mais uniquement dans un but comptable de suppression de postes !

Ce qui nous préoccupe d'abord, c'est la réussite scolaire de tous vos enfants. Aujourd'hui encore trop d'élèves connaissent des difficultés à la fin du collège et le **BEP est le moyen pour eux de se réconcilier avec l'école et d'obtenir un diplôme qualifiant** qui leur permet pour certains de poursuivre leurs études dans un cadre adapté.

Mais les choix du gouvernement compromettent leur avenir, 2008 sera une année de suppressions massives de postes dans la fonction publique. **La suppression de 11 300 postes prévue dans l'Education nationale** ne peut répondre aux exigences de la réussite de tous ! L'Enseignement Professionnel en paiera les conséquences : des sections vont disparaître et vos enfants auront moins de choix pour leur orientation professionnelle. **Nous demandons le retrait de ces modifications imposées et nous soutenons les revendications des organisations lycéennes engagées dans la même démarche.**

Jeudi 29/11/2007

Les représentants du personnel enseignant du LP Thomas Edison.

Ci-dessus la lettre signée par les collègues du LP Thomas Edison à Echirolles. Nous l'avons fait passer au CA du 29/11. Si elle peut servir à d'autres !

Olivier Fradin (Membre du BA)

BAC PRO 3 ans ! Décisions à ce jour du Rectorat de Grenoble :

La généralisation du Bac-Pro 3ans est pour le Recteur le passage obligé de **la réforme de la voie professionnelle.**

4 Bac-Pro 3ans était déjà expérimentés cette année dans l'académie.

4 sections supplémentaires ont été annoncées au CTPA du 19/11.

A la rentrée 2008, ce sont finalement 12 sections qui seront concernées (privé et public confondus).

D'après le Recteur, on expérimente toujours : « pas de début de

substitution de BEP en vue de généraliser le BAC PRO 3 en 2008 ».

Si généralisation cela sera pour l'année scolaire 2009-2010 !

L'année 2008-2009 devrait être mise à profit :

- Pour analyser les programmes, les certifications et les PFE.
- Pour travailler sur les passerelles CAP ou BEP vers le BAC PRO 3 ans.

- Pour définir les CCF et diplômes de niveau V pendant la deuxième année de bac pro.
- Pour former massivement les enseignants sur les référentiels, passerelle et CCF.
- Pour mettre en place la carte des formations à partir des plateaux techniques (10 réunions organisées par filière).
- Pour travailler sur l'orientation et PAM et former les professeurs principaux de 3^{ème}.



Toute l'info sur <http://snuepsuacadgrenoble.blogspot.com/>
Vous pouvez nous écrire à snuepadgrenoble@orange.fr
ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2
ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



-FSU Grenoble
N° 25-2007

Page 6



Communiqué de Presse du 29 novembre 2007

Voie professionnelle publique : « Une réforme contraire à l'intérêt des élèves et du service public »

Sans aucune discussion préalable avec les organisations syndicales et alors qu'un rapport de l'inspection générale avait rendu, en septembre 2005, un avis critique négatif sur l'expérimentation du Bac professionnel en trois ans, le ministre de l'éducation nationale Xavier Darcos a décidé la généralisation de celui-ci, le ministère de l'Agriculture en étendant l'application à l'enseignement agricole.

Cela a pour conséquences :

- la suppression des formations BEP à court terme dans la quasi-totalité des filières tertiaires, industrielles et agricoles.
- le niveau V maintenu au seul CAP à vocation à insertion professionnelle immédiate.
- le report de la mise en œuvre en l'état de la réforme du BEP tertiaire.

Les syndicats enseignants du second degré de la FSU (SNUEP, SNETAP, SNES et SNEP) considèrent que ces mesures correspondent pour l'essentiel à des objectifs d'économie budgétaire qui ne font que peu de cas de l'élève et de sa formation.

La mission du service public de l'Enseignement Professionnel consiste à accueillir l'ensemble des élèves orientés vers cette voie afin de leur assurer un niveau de qualification le plus élevé possible. L'accueil en BEP des élèves de classe de troisième permet souvent, malgré des difficultés réelles, une orientation positive en plaçant nombre des élèves en situation de réussite. La suppression des sections de BEP ne peut qu'entraîner un accroissement des sorties sans qualification du système éducatif car de nombreux élèves ne pourront accéder à un Baccalauréat Professionnel en trois ans au lieu de quatre actuellement. Cela d'autant que les exigences de ces bacs pro devraient être augmentées pour permettre, selon le ministre, une poursuite massive d'études en BTS et DUT. Cela risque d'aboutir à une fusion des voies technologique et professionnelle.

Ce dispositif fait fi des élèves en difficulté dont l'avenir ne saurait se régler dans des sections de CAP, qu'il soit à vocation sociale ou à vocation qualifiante. Le fait de pouvoir passer un BEP à l'issue de la 2^e année du Baccalauréat Professionnel en 3 ans, ne saurait remplacer une formation effective et spécifique à ce diplôme et n'est une solution ni acceptable ni appropriée aux sorties du système éducatif, qui s'accroîtront.

Les syndicats enseignants de second degré de la FSU considèrent indispensable le maintien des sections de BEP dans les Lycées Professionnels car elles sont l'un des maillons essentiels au sein d'une filière de formation complète. Ils rappellent leur attachement au Baccalauréat Professionnel après 2 années de formation qualifiante en BEP. Ils rappellent également leur refus d'orientation précoce avant la 3^{ème}.

La décision ministérielle est à relier à la volonté de réduire considérablement le nombre de personnels à l'éducation nationale et dans l'enseignement agricole et aux projets concernant les lycées généraux et technologiques (réduction du nombre de filières et d'options, regroupements, ...) qui devraient être connus en janvier : nous sommes confrontés à une transformation très profonde du système éducatif, qui remettrait en cause la diversification des formations dans le second cycle du second degré et qui n'offrirait plus de réelles remédiations et possibilités de poursuite d'études aux jeunes en difficulté à l'issue de la troisième.

Les mesures mises en œuvre et prévues impliquent à terme des suppressions massives de postes, de sections, de filières entières voire même de lycées professionnels. Le statut des personnels, notamment ceux de lycée professionnel, leur avenir seraient de fait remis en cause.

En conséquence, les syndicats enseignants du second degré de la FSU appellent tous les personnels des lycées professionnels, généraux et technologiques, de l'éducation nationale et de l'agriculture à se réunir au plus vite et à se mobiliser, dans l'unité la plus large, afin d'agir pour exiger le retrait des modifications imposées sur les structures pour la rentrée 2008 qui mènent inéluctablement à la disparition de la voie professionnelle initiale scolaire publique et laïque.

Ils organiseront l'information des parents et des élus pour montrer que cette mesure ne saurait répondre aux besoins des jeunes et du pays et mettront en avant leurs propositions pour un service public d'éducation, dans les trois voies du lycée, capable d'assurer la réussite du plus grand nombre.

Toute l'info sur <http://snupefsuacadgrenoble.blogspot.com/>

Vous pouvez nous écrire à snupeacadgrenoble@orange.fr

ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2

ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



Les jeunes majeurs étrangers en danger

Il est inhumain que des gens se jettent par la fenêtre par peur d'être expulsés !

Il est inhumain que des parents ou des enfants soient mis en centre de rétention et expulsés.

Non content d'empêcher les regroupements familiaux, **ce gouvernement casse des familles existantes en violation des lois élémentaires d'humanité** prônées par notre constitution ou nos institutions internationales.

Il est inhumain qu'une jeune mère de 34 ans, ait été expulsée de force vers Pékin (jeudi 21 septembre à Roissy) après avoir passé 10 jours en rétention, sans linge de rechange ni contact avec ses proches, laissant derrière elle deux petits enfants de 4 ans et 1 an et demi. Elle a été interpellée dans le restaurant où elle travaillait.

Il est inhumain que chaque jour dans nos classes on se demande si nos élèves ne sont pas absents pour cause de mise en centre de rétention.

Le Réseau Education Sans Frontières est souvent impuissant car averti parfois trop tard pour intervenir efficacement.

Ses seules armes de résistance sont la solidarité et l'organisation. RESF n'a pas de moyens financiers mais est animé par la foi en l'humanité et la justice de ses militants.

Pour anticiper sur ces situations dramatiques, il faut avec les intéressés savoir comment se comporter, avoir les dossiers contenant les photocopies des documents nécessaires prêts à être utilisés, pouvoir réagir rapidement pour développer les réactions de solidarité.



Contactez RESF :

De mauvaises nouvelles dans le sud de la Drôme : *Sujet : expulsions, ça continue...*

Bonjour,

Pas de trêves pour les expulsions, même en cette fin d'année, même avec ce froid, même pour des enfants, pour des bébés, des femmes enceintes... **Du chiffre, du chiffre, du chiffre...**

Les familles sont épuisées, désespérées... Jusqu'où, jusqu'à quand ???

Hier, la famille Grégoryan d'Azerbaïdjan, a reçu son avis d'expulsion. Un couple avec ses 2 jeunes enfants Robert, **scolarisé à l'école de Grangeneuve à Montélimar**, David 2 ans et un bébé qui n'attend que quelques jours pour venir au monde... Que vont-ils devenir ? S'ils sont arrivés en France, c'est pour demander sa protection, après un parcours terrifiant de fuite...

Nous ne devons pas nous habituer, nous ne le pouvons pas. **Notre arme est celle de la solidarité**, c'est la plus forte et nous y croyons, parce qu'elle fait ses preuves.

Rien d'autre que la mobilisation ne peut inquiéter le Préfet.

C'est la raison pour laquelle **nous invitons à une mobilisation pour soutenir cette famille :**

- **Samedi 22 décembre à partir de 10 h sur le parvis du Temple de Montélimar devant la stèle des Arméniens près de la Médiathèque.**

Merci infiniment de venir donner une heure de votre semaine, une heure pour que cette famille se sente soutenue, une heure pour demander sa régularisation, **une heure pour dire que nous sommes des centaines à refuser cette politique inhumaine du rejet de l'autre.**

Pour le RESF, pour l'ASTI et pour la LDH
(Marcel Magnon, Bernard Guérin, Françoise Estival)

Contact FSU : marcodile2@free.fr <Odile Mery FSU 07>



Toute l'info sur <http://snuepsuacadgrenoble.blogspot.com/>
Vous pouvez nous écrire à snuepadgrenoble@orange.fr
ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2
ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



-FSU Grenoble
N° 25-2007

Page 8

PROMOTION D'ECHELON

<u>Echelon</u>	<u>Grand choix</u>	<u>Choix</u>	<u>Ancienneté</u>
1 ^{er} au 2 ^{ème}			3 mois
2 au 3			9 mois
3 au 4			1 an
4 au 5	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
5 au 6	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6 au 7	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7 au 8	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8 au 9	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9 au 10	3 ans	4 ans	5 ans
10 au 11	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

Précisions importantes :

1. *Vous êtes promu(e) à l'ancienneté*, votre situation est régularisée dans le mois qui suit, sans attendre la CAPA.
2. *Pour les promotions au grand choix et au choix*, il faut attendre la CAPA qui étudie les promotions pour l'année scolaire en cours (jusqu'au 31/08 inclus) pour obtenir la mise à jour

du nouvel échelon qui peut être faite rétroactivement si nécessaire.

3. *C'est la note globale de l'année précédente* (notes administrative + pédagogique) qui est prise en compte pour étudier la promotion.
4. *Attention depuis cette année, une modification juridique à préciser* : En cas d'égalité de barème entre deux candidats promouvables, **c'est dorénavant l'ancienneté d'échelon qui prime sur l'âge du candidat !**

DATES DES C.A.P.A. : « avancements » + « mutations »

 **Mardi 19 décembre 2007 :**

CAPA d'avancement d'échelon des CPE

 **Mardi 29 janvier 2008 :**

CAPA d'avancement d'échelon des PLP

 **Vendredi 25 janvier 2008 :**

INTER 2008 : Groupe de Travail d'étude des bonifications attribuées dans le cadre du handicap (ex-priorités médicales de l'inter).

 **Mardi 22 et Mardi 29 janvier 2008 :**

INTER 2008 : Les Groupes de Travail de vérifications des barèmes se tiendront les 22 et 29 janvier 2008.

 **Du 10 au 24 janvier 2008 :**

Serveur pour inscription à la liste d'aptitude

Ouverture le 10 janvier et Fermeture le 24 janvier.

N'oubliez pas de nous transmettre vosre fiche syndicale de suivi. Vous la trouverez en ligne sur notre **site internet national** ou dans le prochain **Journal Snuep n°39**.

Dernières circulaires rectorales parues :

- Cessation Progressive d'activité (CPA).
- Circulaire relative aux demandes de congés formation pour l'année scolaire 2008-2009.



Stage Académique "Spécial ASH - SEGPA - EREA" :

Le SNUEP-FSU Grenoble organise un stage de Formation - Débat

avec la participation de Pascale Ollagnier responsable National du secteur ASH.

JEUDI 14 Février 2008

de 9H30 à 17 H à la Bourse du Travail de Grenoble

Cette journée ouvre Droit à autorisation d'absence pour formation syndicale sans perte de salaire (nous avons le droit à 12 jours de formation syndicale par an). La demande d'autorisation d'absence à recopier doit être déposée au secrétariat de votre d'établissement au moins un mois avant la date du stage

Pour ce stage avant le 14 Janvier 2008

- L'autorisation de participation concerne les Adhérent(e)s et Sympathisant(e)s de notre syndicat.
- **Danièle Dutertre (membre du Bureau Académique)** est en charge de l'organisation, vous pouvez d'ores et déjà la contacter si vous souhaitez participer :
- **E-mail** : DUTERTRE Danièle (CP) dandutertre@yahoo.fr
- Nous souhaitons également que **des camarades du Snuipp-FSU concerné(e)s par ce thème se joignent à nous**, nous allons les solliciter dans les semaines à venir.

Il est demandé à tous d'informer et d'inscrire le maximum de monde à cette journée.

Modèle de Lettres manuscrites de demande d'autorisation d'absence pour : STAGE FSU

Nom Prénom : Grade et discipline :
Etablissement :

à Monsieur le Recteur Académie de GRENOBLE
s/c de M. le Proviseur

Objet : demande de congé pour formation syndicale

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions prévues à l'article 1 du décret 84-474 du 15 juin 1984 ainsi qu'à l'article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (pour les stagiaires et titulaires) et à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982 (pour les agents non titulaires de l'Etat) définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation d'absence pour le jeudi 14 février 2008 (de 9h 30 à 17 h) afin de participer à un stage de formation syndicale qui se déroulera au : SNUEP-FSU Bourse du Travail – 32 avenue de l'Europe – 38030 Grenoble Cedex 2.

Ce stage est organisé sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages et sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (Arrêté publié au J.O. du 10/02/1995).

DATE : SIGNATURE



Toute l'info sur <http://snupefsuacadgrenoble.blogspot.com/>
Vous pouvez nous écrire à snupeacadgrenoble@orange.fr
ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2
ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



-FSU Grenoble
N° 25-2007

Page 10



*** Agenda - Fin d'année 2007 ***

- 🗓️ ➤ **Mercredi 19 et Jeudi 20 décembre 2007** : Routage du journal académique n°25 Décembre 2007 (Présence de toute l'équipe de Grenoble + environs + Secrétaire Académique)..
- 🗓️ ➤ **Mardi 19 décembre 2007** : CFR FSU-Région Rhône Alpes à Valence (Présence de Hervé Crouzet -SA- et Luc Bastrentaz -SD73-).
- 🗓️ ➤ **Mardi 18 décembre 2007** : Réunion du Bureau Académique à la Bourse du Travail de Grenoble (Présence souhaitée de l'ensemble des membres du Bureau Académique pour la préparation du Congrès Académique prévu début 2008).
- 🗓️ ➤ **Mardi 18 décembre 2007** : Réunion de la Commission d'Hygiène et de Sécurité Académique (CHSA) au Rectorat de Grenoble (Présence de Jean Claude Vincensini).
- 🗓️ ➤ **Mercredi 12 décembre 2007** : Stage National "Gestion sous Access du Fichier Académique" à Paris (Présence de Hervé Crouzet Secrétaire Académique).
- 🗓️ ➤ **Jeudi 06 décembre 2007** : Stage Académique "Spécial Apprentissage" à la Bourse du Travail de Grenoble (Animé par Gilles Pellegrini -Responsable National de la Formation- Présence des membres du Bureau Académique).

- 🗓️ ➤ **Mardi 27 novembre 2007** : Réunion Mutations Inter à l' IUFM (Présence de Gilles Santerre de 12h00 à 14h00 à l'IUFM de Chambéry).
- 🗓️ ➤ **Lundi 19 Novembre 2007 à 14h30** : Réunion du C.T.P.A au Rectorat de Grenoble - (Présence de Hervé Crouzet Secrétaire Académique).
- 🗓️ ➤ **Vendredi 16 Novembre 2007 à 14h30** : Réunion du Groupe de Travail Consultatif sur les actes de gestion --- Bilan du mouvement 2007, Mouvement INTER 2008 et Situation des CDI --- au Rectorat de Grenoble - (Présence de Hervé Crouzet Secrétaire Académique).
- 🗓️ ➤ **Vendredi 16 Novembre 2007 à 10h** : Réunion du C.A.E.N au Rectorat de Grenoble - (Présence de Hervé Crouzet Secrétaire Académique).
- 🗓️ ➤ **Mercredi 14 Novembre 2007** : Réunion de la Commission FSU-07 "Région et Académie" à Tournon/Rhône - (Présence de Hervé Crouzet Secrétaire Académique).
- 🗓️ ➤ **Jeudi 25 Octobre 2007** : Réunion du Bureau Académique à la Bourse du Travail de Grenoble.

APPEL aux bonnes volontés : « Si vous voulez participer plus activement à la vie de votre syndicat, faites vous connaître ! Nous avons besoin d'être plus nombreux pour être encore plus efficaces !



* *Coordonnées pour nous contacter – Permanences* *

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?

BLOG Internet : <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>

E-MAIL : snuepacadgrenoble@orange.fr

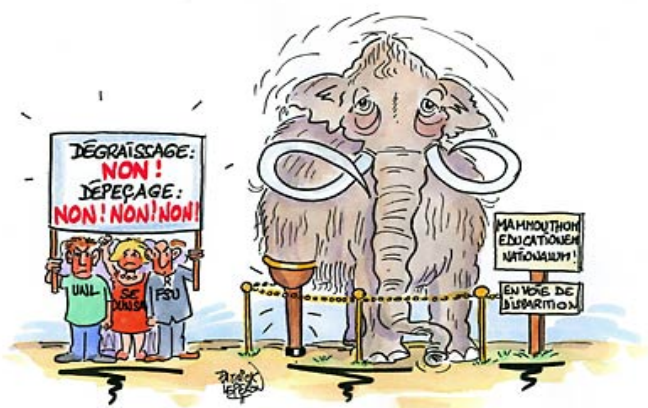
Siège à la Bourse du Travail de Grenoble - Tel/Fax/Répondeur : 04 76 09 49 52

PERMANENCES DEFINITIVES 2007-2008



- ▶▶ **Lundi** -Permanence téléphonique- Olivier Fradin de 10h à 16h : **06-63-17-77-70** - Permanence au local- Karine Arzalier de 13h 30 à 16h30 : **04-76-09-49-52**
- ▶▶ **Mardi** -Permanence au local- Danièle Dutertre (CP) de 15h 30 à 17h30 : **04-76-09-49-52**
- ▶▶ **Mercredi** -Permanence au local (prendre Rdv) ou Téléphonique- Gilles SANTERRE de 10h à 18h : **04 76 09 49 52** ou **04 76 55 43 06**
- ▶▶ **Jeudi** -Permanence au local (prendre Rdv) ou Téléphonique- Hervé CROUZET de 10h à 17h : **04 76 09 49 52** (local) ou **04 75 34 78 54** ou J.C VINCENSINI (CP) de 14h à 17h : **06 22 42 73 97**
- ▶▶ **Vendredi** -Permanence au local (prendre Rdv) ou Téléphonique- Lan TRAN de 14h à 17h : **04 76 09 49 52** ou Hervé CROUZET de 10h à 17h : **04 76 09 49 52** (local) ou **04 75 34 78 54**

En dehors de ces horaires, pendant les vacances scolaires, laissez nous un message sur le répondeur du **Secrétaire Académique** (**04 75 34 78 54**) ou sur celui de notre local (**04 76 09 49 52**) à la Bourse du Travail de Grenoble et **une réponse vous sera faite dans les plus brefs délais.**



Bulletin trimestriel – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel (FSU)
Académie de GRENOBLE – Directeur de publication : Hervé CROUZET – Tel/Fax : 04 76 09 49 52
SNUEP-FSU Bourse du Travail – 32 avenue de l'Europe – 38030 GRENOBLE CEDEX 2 – CPPAP n° 0207 S 05919
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2007 – Imprimé par nos soins



Toute l'info sur <http://snuepfsuacadgrenoble.blogspot.com/>
Vous pouvez nous écrire à snuepacadgrenoble@orange.fr
ou à SNUEP-FSU 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE CEDEX 2
ou nous téléphoner au 04 76 09 49 52



-FSU Grenoble
N° 25-2007

Page 12